



# ALBIOMA

## **Communiqué de presse**

Paris La Défense, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

## *Mise en service industriel de la centrale 100 % bagasse/biomasse Galion 2 en Martinique*

Albioma annonce la mise en service industriel, le 26 septembre 2018, de sa centrale 100 % bagasse/biomasse Galion 2 en Martinique.

Les essais de la centrale ont débuté en janvier 2018, l'installation a pu fournir à la sucrerie du Galion la vapeur dont celle-ci avait besoin pendant la campagne sucrière, les tests de conformité au référentiel EDF se sont déroulés pendant l'été. La validation des résultats de cette dernière étape permet le démarrage du contrat conclu avec EDF pour une durée de 30 ans.

Sous l'effet de l'allongement du calendrier de mise en service, l'investissement du projet s'élève à 210 millions d'euros.

### *Galion 2 devient la première centrale 100 % bagasse/biomasse en Outre-mer français*

Dédiée à la production d'énergie renouvelable, cette installation, d'une puissance installée de 40 MW, fournira toute l'année de l'électricité pour le réseau électrique de la Martinique à partir de la combustion de bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, d'autres formes locales de biomasse d'origine végétale et de résidus de bois d'œuvre, en provenance d'exploitations forestières gérées durablement.

### *Un partenariat unique avec l'industrie sucrière développé depuis plus de 20 ans et un fort impact local*

Galion 2 fournira aussi de la vapeur pour alimenter la sucrerie du Galion, partenaire historique d'Albioma, dans le cadre d'un échange vertueux avec celle-ci. À l'instar de toutes les installations thermiques du Groupe implantées en Outre-mer, à l'île Maurice et au Brésil, Galion 2 allie technologie de pointe et innovation en mettant en œuvre le principe d'économie circulaire : la centrale apporte à la sucrerie du site une solution qui améliore son approvisionnement en énergie en optimisant la valorisation du résidu de la canne à sucre, la bagasse.

Plus largement, Galion 2 permet la création de plus de 40 emplois directs et contribue à pérenniser le tissu agricole, économique, industriel et social de la Martinique.

### *Une centrale au service de la transition énergétique*

La centrale Galion 2 multiplierà par trois la production d'électricité renouvelable sur l'île (passant de 7 % à 22 %) et contribuera à la décarbonation du mix énergétique martiniquais, dans le respect des normes environnementales les plus strictes.



Dans le contexte actuel de transition énergétique, les solutions proposées par Albioma de production d'une énergie stable et renouvelable, à partir de biomasse, permettent de garantir la stabilité des réseaux électriques et d'augmenter ainsi la part d'énergies intermittentes comme le solaire, notamment dans des zones isolées où le réseau est fragile.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2018, le 25 octobre 2018 (avant bourse).

### *À propos d'Albioma*

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 20 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

Les actions Albioma sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémo ABIO).

### *Contacts*

#### **Investisseurs**

Julien Gauthier  
+33 (0)1 47 76 67 00

#### **Médias**

Charlotte Neuvy  
+33 (0)1 47 76 66 65  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)

